



Le Congrès des Associations d'Immigrés au Luxembourg

Ce Congrès qui s'est déroulé en juin à Luxembourg mérite quelques remarques:

- 69 associations parleront désormais avec une seule voix: le CLAI (Comités de Liaison de d'Action des Immigrés) représentera une force non négligeable et tout le mal que l'on peut lui souhaiter est de réussir à débloquent certaines situations qui semblent "gelées" depuis des années.
- Le discours de Président du Gouvernement était plein de bonnes intentions, mais ne laissait entrevoir pas grand chose de concret. C'est ainsi que dans le domaine scolaire, point sensible s'il en est, M. Santer a fait état de toutes les expériences de ces dernières années sans spécifier leur durée ni leur ampleur. D'autre part le projet de loi prévoyant l'assouplissement de la condition de nationalité pour la constitution des associations sans but lucratif (ASBL) n'a pas été évoqué ...
- Néanmoins le gouvernement a reconnu les représentants des associations comme interlocuteur direct et Monsieur Santer va soumettre les conclusions du Congrès au Conseil des Ministres. S'agit-il d'un camouflet au Conseil National de l'Immigration, tripartite "classique" avec en plus quelques immigrés, instauré par une loi? Les gouvernements successifs n'ont guère accordé d'importance à cet organe consultatif dominé par les fonctionnaires sans instruction de leur ministre. Dans les rares avis demandés par le gouvernement au CNI, celui-ci a encore édulcoré les propositions gouvernementales sous l'influence des fonctionnaires gouvernementaux!!! Pendant ses 8 ans d'existence, le CNI n'a d'ailleurs pas encore eu l'honneur de s'entretenir avec un ministre.
- Soulignons l'appui du mouvement syndical au Congrès: lors de la séance de clôture le secrétaire général de la Confédération Européenne des Syndicats, le président de l'OGBL et un secrétaire syndical du LCGB ont pris la parole. Là aussi on voit l'importance accordée aux problèmes des immigrés par les uns et par les autres. Si le LCGB se plaint dans son discours d'un désintérêt des immigrés, il faut dire qu'il le leur rend bien!
- La présence de nombreux députés a été sans doute encourageante; laissera-t-elle pour autant présager une volonté politique? L'avenir nous le dira.
- Une parlementaire européenne, Francisca Molinaro, fille d'émigré a exposé au Congrès les grandes lignes des travaux du Parlement Européen dans la politique de l'immigration et notamment la résolution adoptée en mai de cette année. Cette résolution a été adoptée par la quasi-unanimité du Parlement Européen. Il est intéressant de relever les votes des représentants luxembourgeois: Mme Flesch (DP) et M. Abens(POSL) n'étaient pas en séance, Mme Schmit (POSL) et M. Muhlen (PCS) ont voté pour tandis que Mme Cornette-Lentz (PCS) et M. Estgen (PCS) ont figuré parmi la douzaine de parlementaires qui s'opposaient à cette résolution et ce en compagnie de M. Stirbois qui n'est autre que le secrétaire général du Front National de Jean-Marie le Pen!
- Le représentant de la Commission Européenne a fait une contribution intéressante d'où il est ressorti que la directive européenne de 1977 sur la scolarisation des enfants de travailleurs migrants est insuffisamment respectée par les pays-membres notamment par le gouvernement luxembourgeois, et ce à tel point, qu'après un dernier délai la Commission Européenne envisage sérieusement de citer le gouvernement grand-ducal devant la Cour de Justice des Communautés pour non-respect de la directive. Pareille démarche aurait pour conséquence que la belle présentation "tout va pour le mieux dans le domaine de la scolarisation des enfants étrangers" que le Ministre de l'Education ne cesse de répandre (voir le discours de M. Santer au Congrès même) s'écroulerait comme un jeu de cartes

Serge